

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 98 (1957), p. 225-237

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1957\\_\\_98\\_\\_225\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1957__98__225_0)

© Société de statistique de Paris, 1957, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N<sup>os</sup> 10-11-12. — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1957

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1957

---

Par suite d'une grève des Transports et d'Électricité cette séance a dû être annulée.

---

### II

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1957

---

#### SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES  
NÉCROLOGIE : MM. ALBERT AFTALION, JULES CORREARD, JEAN DARIC ET CARL BRUSCH-WEILER  
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1958  
APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR  
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
EXPOSÉ DE M. LOUTCHITCH SUR LA DÉFINITION DU MOT « STATISTIQUE »  
COMMUNICATION DE M. PIERRE DEPOID : « RECHERCHES RELATIVES AU PARC AUTOMOBILE FRANÇAIS ET AU TRAFIC ROUTIER »

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Pierre CAUBOUÉ, Président.

Le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 16 janvier, 20 février et 20 mars 1957. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 1957 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

**NÉCROLOGIE : MM. ALBERT AFTALION, JULES CORREARD, JEAN DARIC ET  
CARL BRUSCHWEILER**

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de quatre de nos Collègues.

M. ALBERT AFTALION est décédé en décembre 1956, près de Genève où il s'était retiré, à l'âge de 82 ans. M. AFTALION consacra toute sa carrière à l'étude des questions économiques et sociales; professeur à la Faculté de Droit de Lille de 1906 à 1923, il fut ensuite nommé à Paris où il fut chargé de la chaire de statistique. Son cours de statistique, publié en 1928, constitue une des premières publications en langue française sur ce sujet. Il eut à cette époque d'étroites relations avec notre Société ayant sous son contrôle la salle de statistique de la Faculté de Droit.

Il était Président Honoraire de l'Association Française des Sciences Économiques et faisait partie de notre Société depuis 1924.

M. JULES CORREARD est décédé le 19 juin dernier à l'âge de 82 ans. Ancien élève de l'École Polytechnique, il était entré dans le corps de l'Inspection des Finances et il y accomplit la plus grande partie de sa carrière; après avoir été Chef du Service de l'Inspection Générale des Finances, il dirigea l'Office de Construction Industrielle, puis fut nommé Trésorier-Payeur Général.

Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, titulaire de la médaille de la Reconnaissance Française pour faits de résistance, M. CORREARD s'occupa de façon active d'études économiques et sociales; sous le nom de Probus, il publia, dans diverses revues, de nombreux articles. Il était Président du Centre d'Action Intellectuel Français et de la France Humaine, et Directeur de la Revue *France et Monde*.

Membre de notre Société depuis 1912, il en a toujours suivi avec intérêt et assiduité les travaux.

JEAN DARIC est décédé le 8 août 1957 à l'âge de 58 ans. Ingénieur diplômé de l'École de Physique et Chimie, M. DARIC qui s'était toujours intéressé aux questions démographiques, entra en 1942 à la Fondation Française pour l'étude des problèmes humains; lors de la création de l'Institut National d'Études Démographiques en 1945, il y fut nommé Chef de Service et y accomplit une œuvre très importante dans le domaine démographique et sociologique. Ses études sur le vieillissement de la population et l'activité professionnelle des femmes constituent notamment des travaux de première importance.

Il faisait partie de notre Société depuis 1947.

M. CARL BRUSCHWEILER est décédé au mois de juin 1956 à l'âge de 78 ans. Toute sa vie active fut consacrée à la statistique. Après avoir dirigé l'Office de Statistique de la ville de Zurich, il prit la Direction du Bureau Fédéral de Statistique Suisse.

Ses nombreux travaux furent particulièrement consacrés à la statistique démographique.

Membre de l'Institut International de Statistique depuis 1933, il faisait partie de notre Société depuis 1946 en qualité de membre honoraire associé.

Monsieur le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés Collègues.

**RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1958**

M. le Président soumet à l'Assemblée la liste de présentation du Conseil concernant le renouvellement du Conseil pour 1958 :

M. MAURICE DUMAS, Vice-Président sortant, proposé pour la présidence en 1958 (en remplacement de M. Pierre CAUBOUÉ).

M. Louis CLOSON, membre du Conseil sortant, proposé pour la vice-présidence en 1958-1959-1960 (en remplacement de M. Maurice DUMAS).

MM. Jacques DUMONTIER et Élio VENTURA, proposés comme membres du Conseil pour 1958-1959-1960 (en remplacement de MM. Louis CLOSON et Louis HENRY).

M. le Président rappelle que, conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur, toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au Secrétaire Général dans les huit jours qui suivent la présente séance.

#### APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

M. le Secrétaire général expose que notre Société doit approuver le projet de Règlement Intérieur pour compléter le dossier qui a déjà été déposé à la préfecture de la Seine.

Le projet de Règlement Intérieur, mis au point par le Conseil, a été envoyé aux membres de la Société en même temps que la convocation à la présente Assemblée générale.

Après avoir indiqué les principales modifications apportées au Règlement Intérieur résultant de la transformation des Statuts, M. le Secrétaire général indique les observations qui lui ont été faites par MM. GAUMONT, GRONDEIN et CHEVRY.

Le texte finalement adopté à l'unanimité des membres présents est annexé au présent procès-verbal.

Ce texte devant être soumis pour approbation à l'Administration et au Conseil d'État, l'Assemblée générale délègue à M. Pierre CAUBOUÉ, Président, et à M. Pierre DEPOID, secrétaire général, le droit de consentir les modifications au texte adopté qui pourraient être demandées par l'Administration ou par le Conseil d'État.

#### COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître que M. GASC a été promu Officier de la Légion d'Honneur. Il lui adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

- Cahiers n° 4 du Séminaire d'Économétrie, publié sous la direction de René Roy;
- *Contribution à l'étude de l'influence du degré d'urbanisation et du déroulement des saisons sur les taux de mortalité dans la région parisienne*, par le Dr Étienne DU MESNIL DU BUISSON;
- *Cours de statistique agricole*, par F. ROSENFELD;
- *L'économique* (Techniques modernes de l'analyse économique), tome I, par Paul SAMUELSON, traduction de GAEL FAIN;
- *Législation et réglementation de la production et de la distribution de l'énergie électrique*, par M. R. CONTE;
- *Monnaie, Crédit, Banque*, par notre Président Pierre CAUBOUÉ;
- *La population de la Russie depuis 100 ans*, par M. RACHIN;
- *Problèmes de recensement. Expériences du recensement hongrois de la population*, par Louis THIRRING;
- *Productivité, prix et salaires*, par J. FOURASTIE (publication de l'O. E. C. E.);
- *Citadel, Market and Altar*, par J. CHAMBERLAIN;
- *Concise tables for Statisticians*, par K. C. S. PILLAI;

- *Contribution à l'histoire statistique de l'U. R. S. S.* (2 volumes), par ΠΤΟΥΚΑ;
- *The demography of Ceylon*, par N. K. SARKAR;
- *Fertilità umana e trasformazione economica*, par Stefano SOMOGYI;
- *Proceedings of the business and economic statistic section (1955-1956) de l'American Statistical Association*;
- *Regionale struktur und Wirtschaftsforschung*, par Olaf BOUSTEDT et Herbert RANZ

M. le Secrétaire général informe ses Collègues que la Société Hydrotechnique de France organise à Aix-en-Provence, du 26 au 28 juin 1958, les journées d'étude de l'hydraulique qui seront plus particulièrement consacrées aux problèmes techniques du fonctionnement des turbines.

Les personnes s'intéressant à ces problèmes pourront obtenir tous renseignements auprès de la Société Hydrotechnique de France, 199, rue de Grenelle, Paris (7<sup>e</sup>).

M. le Secrétaire général rappelle que le professeur DIVISIA continue à organiser des travaux et exercices pratiques de statistique pour les Cadres supérieurs et les Cadres moyens des Entreprises, en vue de les initier aux méthodes d'utilisation des statistiques. Des séances consacrées aux questions monétaires et financières sont également organisées. Les demandes d'inscriptions peuvent être envoyées à toute époque de l'année à M. le professeur DIVISIA, Directeur du Laboratoire d'Économétrie Industrielle et Statistique, Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris (3<sup>e</sup>).

#### EXPOSÉ DE M. LOUTCHITCH SUR LA DÉFINITION DU MOT « STATISTIQUE »

M. le Président est heureux de saluer la présence de M. le professeur LOUTCHITCH de l'Université de Sarajevo, membre de notre Société depuis 27 ans, qui, se trouvant de passage en France, a pu assister à notre réunion.

Celui-ci ayant exprimé le désir de faire part des réflexions au sujet de la définition du mot « Statistique » que lui a suggérées la lecture des différents travaux publiés dans le journal, M. le Président lui donne la parole.

M. le Président remercie ensuite M. LOUTCHITCH de son exposé et ouvre une brève discussion à laquelle prend part M. PENGLAOU.

#### COMMUNICATION DE M. PIERRE DEPOID : « RECHERCHES RELATIVES AU PARC AUTOMOBILE FRANÇAIS ET AU TRAFIC ROUTIER »

Le Président donne ensuite la parole à M. P. DEPOID pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. SOUSSELIER, SERMAGE, DELAPORTE, HENON.

La séance est levée à 19 h.

---

### III

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1957

---

### SOMMAIRE

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE  
NÉCROLOGIE : MM. PAUL ALPHANDERY, ROGER BLANC ET CHARLES FRERICHS  
PRÉSENTATION DE MEMBRE TITULAIRE  
ÉLECTIONS  
COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LES VILLES D'OCCIDENT DU XIV<sup>e</sup> AU  
XIX<sup>e</sup> SIÈCLE »  
RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Pierre CAUBOUÉ, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 1957 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : MM. PAUL ALPHANDERY, ROGER BLANC ET CHARLES FRERICHS

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de trois de nos Collègues.

M. Paul ALPHANDERY est décédé le 2 décembre dernier. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, il avait accompli toute sa carrière au service de la Banque de France en qualité d'Inspecteur, puis de Directeur de la Comptabilité et d'Inspecteur Général. Il faisait partie de notre Société depuis 1912.

M. Roger BLANC est décédé le 25 juin dernier à l'âge de 78 ans. Ancien élève de l'École Polytechnique, il avait été longtemps Inspecteur des services administratifs de la Préfecture de la Seine. Depuis sa retraite, il était Expert du Conseil de la préfecture de la Seine et Commissaire aux Comptes de nombreuses sociétés. Il faisait partie de notre Société depuis 1920.

M. Charles FRERICHS est décédé à Bruxelles, le 16 juillet, à l'âge de 85 ans. Il avait consacré la majeure partie de son activité aux questions financières et bancaires. Ancien Président du service financier de la Commission des Réparations, il avait été Directeur pour la Belgique de la Société Française de Banque et de Dépôts. Officier de la Légion d'Honneur, Président de la Société d'Économie Politique de Belgique, il faisait partie de notre Société depuis 1923.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés Collègues, et plus particulièrement à notre Collègue, M<sup>me</sup> ALPHANDERY.

### PRÉSENTATION DE MEMBRE TITULAIRE

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

M. Marcel MARANTZ, assistant du Directeur des Magasins du Printemps, 10, boulevard Barbès, Paris (18<sup>e</sup>), présenté par MM. CAUBOUÉ et DEPOID.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

### ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à M. R. DE LA BROUSSE et M. SATET de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

### COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LES VILLES D'OCCIDENT DU XIV<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean BOURDON pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. CAVAIGNAC, L. HENRY et MOLS.

### RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants . . . . .	236
Bulletins nuls . . . . .	1
Suffrages exprimés . . . . .	235
Majorité absolue . . . . .	118

Ont obtenu :

M. Maurice DUMAS, comme Président pour 1958 . . . . .	233 voix
M. Louis CLOSON, comme vice-Président pour 1958-1959-1960 . . . . .	234 voix
M. Jacques DUMONTIER, comme membre du Conseil pour 1958-1959-1960 . . . . .	233 voix
M. Elio VENTURA, comme membre du Conseil pour 1958-1959-1960 . . . . .	232 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1958 :

*Président* : M. Maurice DUMAS.

*Vice-Présidents* : MM. G. CHEVRY, E. PROT et L. CLOSON.

*Secrétaire général* : M. P. DEPOID.

*Trésorier-archiviste* : M. D. GENSBITTEL.

*Membres du Conseil* : MM. P. VENDRYES, R. REMERY, P. DELAPORTE, Ed. MALINVAUD, J. DUMONTIER, E. VENTURA.

La séance est levée à 19 h.

---

## IV

### NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

#### CHAPITRE PREMIER

##### *Admissions et élections*

ART. 1<sup>er</sup>. — Aucune condition de nationalité ou de résidence n'est exigée des membres titulaires.

Le titre de membre honoraire associé ne peut être accordé qu'aux étrangers résidant hors de France au moment de leur admission dans la Société.

L'admission des membres titulaires et honoraires associés, présentés en conformité de l'article 3 des Statuts, a lieu à mains levées, à la majorité absolue des membres titulaires présents; le vote au scrutin secret est de droit s'il est demandé par trois membres au moins.

ART. 2. — La Société procède aux élections des membres du Bureau (à savoir le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire Général et le Trésorier-Archiviste) et du Conseil dans sa réunion de décembre.

ART. 3. — Le Conseil dresse la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions; cette liste est communiquée à la Société par le Président dans la séance de novembre. Toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions de l'article 5 des Statuts, et transmise au Secrétaire Général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

ART. 4. — La liste des candidats aux diverses fonctions est adressée aux membres titulaires de la Société huit jours au moins avant l'élection.

ART. 5. — Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés et, s'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, à la majorité relative.

Il est voté au scrutin secret, et chaque bulletin contient autant de noms qu'il y a de membres à nommer.

Le scrutin est dépouillé séance tenante et le résultat proclamé par le Président.

S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les membres titulaires présents prennent seuls part au vote.

#### CHAPITRE II

##### *Fonctionnement de la Société*

ART. 6. — La Société se réunit en séance ordinaire le troisième mercredi de chaque mois, sur la convocation du Secrétaire Général. Les réunions sont suspendues pendant les mois d'été. Des réunions extraordinaires peuvent avoir lieu conformément aux dispositions de l'article 8 des Statuts.

Lorsque la Société se réunit en Assemblée Générale il en est fait mention spéciale sur la convocation.

ART. 7. — Les ressources de la Société se composent des recettes annuelles énumérées à l'article 16 des Statuts, ainsi que des capitaux et intérêts affectés à la dotation prévue à l'article 13 des Statuts.

ART. 8. — Les dépenses de la Société se composent :

- 1<sup>o</sup> Des frais de rédaction et d'impression des publications de la Société.
- 2<sup>o</sup> Des prix, médailles et autres récompenses que la Société croit devoir accorder pour des travaux imprimés ou manuscrits concernant la statistique.
- 3<sup>o</sup> De l'achat de livres, brochures et journaux pour sa bibliothèque.
- 4<sup>o</sup> De diverses dépenses d'administration et de bureau.

ART. 9. — La Société publie un journal renfermant notamment les comptes rendus des réunions et le texte des communications présentées par ses membres.

Les membres titulaires et les membres honoraires associés reçoivent gratuitement le journal de la Société.

Les Sociétés et autres organismes collectifs membres titulaires reçoivent un exemplaire du journal par représentant titulaire et suppléant.

ART. 10. — Toute proposition émanant d'un ou de plusieurs membres pour être prise en considération par la Société doit être envoyée à l'examen du Conseil ou d'une Commission spéciale.

ART. 11. — Le Conseil est chargé de veiller aux intérêts matériels, moraux et scientifiques de la Société et d'administrer ses affaires.

Il arrête les budgets et les comptes tels qu'ils doivent être soumis à l'Assemblée Générale.

Il choisit dans son sein une commission des Fonds et Archives et une commission de Publication, composées l'une et l'autre de trois membres au moins et de cinq au plus.

Il est représenté au sein de toutes les commissions par le Président et le Secrétaire Général.

### CHAPITRE III

#### *Attributions du Président et des Vice-Présidents*

ART. 12. — Le Président signe la correspondance de la Société. Il peut toutefois, pour les affaires ordinaires ou en cas d'absence, déléguer la signature au Secrétaire Général.

Les contrats auxquels peuvent donner lieu l'administration de la Société et l'exploitation du journal sont signés par le Président et le Secrétaire Général.

ART. 13. — En cas de partage des voix dans les délibérations de l'Assemblée et du Conseil, le Président a voix prépondérante.

ART. 14. — En cas d'absence du Président, les Vice-Présidents sont appelés au fauteuil par rang d'ancienneté, et, à ancienneté égale, par rang d'âge. Ils ont alors les mêmes droits et prérogatives que le Président.

## CHAPITRE IV

### *Attributions du Secrétaire Général et du Secrétaire des séances*

ART. 15. — Le Secrétaire Général convoque la Société et le Conseil.

Il prépare l'ordre du jour de concert avec le Président.

Il assure la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du Conseil et les signe avec le Président. Les procès-verbaux du Conseil sont transcrits sur un registre, qui est visé par le Président. Il prépare pour la signature du Président la correspondance de la Société et, dans les cas urgents, la signe lui-même par délégation du Président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le Secrétaire des séances.

ART. 16. — Le Secrétaire Général est le rédacteur en chef du Journal de la Société; il est chargé sous le contrôle du Président et de la Commission de Publication, de tout ce qui concerne les publications de la Société.

Le dépouillement des livres, le service de la bibliothèque et la tenue à jour du catalogue, sans préjudice des fonctions d'un bibliothécaire spécial, sont dans les attributions du Secrétaire Général, sous le contrôle du Président et du Conseil de la Société.

ART. 17. — Le Secrétaire des séances assiste le Secrétaire Général pour la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du Conseil. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le plus jeune des membres présents.

## CHAPITRE V

### *Attributions du Trésorier-Archiviste*

ART. 18. — Le Trésorier est chargé, sous l'autorité du Conseil, de l'encaissement et du placement des fonds de la Société, ainsi que du paiement de ses dépenses régulièrement autorisées et justifiées.

Il signe les quittances de cotisation et d'abonnement au Journal, les chèques sur le compte courant de la Société, les transferts et acceptations de transfert; il fait les dépôts et retraits de titres, il acquitte les mandats ordonnancés au nom de la Société, les mandats poste et, en général, toutes les valeurs à encaisser pour le compte de la Société. Il peut, sous sa responsabilité personnelle, se substituer au mandataire pour l'exercice desdits pouvoirs.

ART. 19. — Il ne garde en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses prévues du mois, et place l'excédent, en compte courant et au nom de la Société dans le bureau des Chèques Postaux de Paris ou dans un établissement de crédit désigné par le Conseil.

ART. 20. — Il place également, au nom de la Société, mais en valeurs mobilières désignées par le Conseil et par l'intermédiaire d'un Agent de Change ou de l'établissement de crédit désigné, tous les fonds de la Société qui ne seraient pas nécessaires à ses dépenses annuelles. Il remet tous les trois mois au Président la balance des comptes et la situation de la caisse.

ART. 21. — En dehors du budget, aucune dépense ne peut être faite sans

l'autorisation du Conseil; toutefois, la Commission des Fonds et Archives peut autoriser les dépenses urgentes et jusqu'à concurrence d'une somme de 10.000 fr. au plus.

ART. 22. — Chaque année le Trésorier prépare et soumet au bureau, dans le courant du mois de février :

1<sup>o</sup> Le compte financier détaillé de l'exercice expiré, avec les pièces à l'appui.

2<sup>o</sup> Le budget des recettes et dépenses de l'exercice courant, d'après les résultats connus et constatés de l'année précédente.

Ce compte et ce budget, arrêtés par le Conseil, après révision de la commission des comptes, sont soumis à l'Assemblée à sa prochaine réunion.

Jusqu'à l'adoption du budget de l'année courante, les dépenses sont engagées sur les bases du budget de l'année précédente.

ART. 23. — Le Trésorier conserve, pendant trois années au moins, les pièces justificatives de sa comptabilité; elles sont ensuite déposées aux archives de la Société.

ART. 24. — Les archives de la Société sont placées dans les attributions du trésorier-archiviste, sous la surveillance de la Commission des Fonds et Archives.

## CHAPITRE VI

### *Modifications au Règlement Intérieur*

ART. 25. — Le présent Règlement Intérieur ne pourra être modifié que sur la proposition du Conseil ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale.

Les modifications proposées seront imprimées à l'avance et distribuées avant la séance.

Mention spéciale en sera faite à l'ordre du jour de la séance.

---

## V

## 30<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

STOCKHOLM, 7-14 AOUT 1957

---

La 30<sup>e</sup> session de l'Institut International de Statistique s'est tenue à Stockholm du 7 au 14 août 1957.

Elle a réuni 570 participants appartenant à 49 pays; 150 d'entre eux étaient membres de l'Institut International de Statistique.

Outre les délégations scandinaves qui étaient très nombreuses, les États-Unis avaient envoyé 65 représentants, la Grande-Bretagne 48 et l'Allemagne

35; les participants français étaient au nombre de 33 dont 18 membres de l'Institut International de Statistique. Malheureusement, M. DARMOIS, Président de l'Institut ne put en faire partie en raison de son état de santé qui l'empêcha de faire le déplacement; son absence fut très vivement regrettée par tous ses Collègues.

Au cours de la séance d'ouverture, des discours furent prononcés par M. T. Erlander, Président du Conseil des Ministres de Suède, par M. Bunle qui lut le discours du Président Darmois et par M. R. C. Geary, vice-Président de l'Institut International de Statistique.

Le Congrès donna lieu à 20 séances de travail au cours desquelles furent présentées 125 communications.

Les séances de travail portèrent sur les sujets suivants :

- Le recensement mondial agricole de 1960. Théorie statistique (2 séances).
- Technique d'enquête dans la recherche démographique.
- La place de la statistique dans l'Administration Municipale (2 séances).
- Méthodes de sondage.
- La statistique des régions à l'intérieur d'un pays.
- Problèmes d'expérimentation.
- Statistique économique.
- Les méthodes statistiques dans l'industrie.
- Vérifications statistiques de prévisions et plans économiques nationaux.
- Génétique statistique.
- Statistique du transport, de la circulation routière et des encombrements du trafic.
- Mesure de la fécondité.
- L'application des méthodes statistiques dans les petites entreprises
- L'emploi des machines électroniques pour les recensements de population et pour d'autres objets.
- La théorie et la pratique de la programmation linéaire, eu égard en particulier aux aspects stochastiques.
- La statistique dans ses rapports avec la science médicale.
- Démographie (2 séances).

Les communications présentées par nos Collègues français ont été les suivantes :

M. BOURGEOIS-PICHAT. — *Utilisation de la notion de population stable pour mesurer la mortalité et la fécondité des populations des pays sous-développés.*

M. H. BUNLE. — *Techniques d'enquête sur la recherche démographique. La statistique internationale des grandes villes.*

M. G. CHEVRY. — *Les statistiques régionales en France.*

M. COUFFIGNAL. — *Sur la pratique des calculs de programmation linéaire.*

M. P. DELAPORTE. — *Étude des courants de circulation automobile d'après les accidents de voitures.*

M. P. DEPOID. — *Les accidents de la circulation routière en France.*

M. D. DUGUE. — *Sur une démonstration simplifiée d'une formule utile pour la loi de Kolmogoroff Smirnof.*

MM. H. DUPRAT et D. HOFFSAES. — *Le dépouillement du recensement agricole français à l'aide d'un calculateur électronique.*

M. R. GIBRAT. — *Le problème général des plans de production d'énergie électrique et les usines marémotrices.*

M. R. HÉNON. — *Contribution aux mesures de normalisation : méthode de classification de caractères aléatoires.*

M. N. MARX. — *La statistique médicale dans le cadre de la Sécurité sociale.*

M. R. RISSER. — *Étude d'ordre statistique et nosologique sur l'assurance longue maladie au sein de la Caisse primaire centrale de la Sécurité sociale de la région parisienne.*

M. R. ROY. — *Comparaison du risque d'accidents pour les divers moyens de transports.*

MM. D. SCHWARTZ et G. ANGUERA. — *Une cause de biais dans certaines enquêtes médicales : le temps de séjour des malades à l'hôpital.*

M. P. THIONET. — *Erreurs d'échantillonnage, fonctions de risque et information perdue.*

M. J. ULMO. — *Applications de la technique des plans d'expériences à des essais industriels exécutés à l'échelon international.*

M. A. VESSEREAU. — *Sur les conditions d'application du criterium  $X^2$  de Pearson.*

M. P. VINCENT. — *Variations de la fertilité selon l'âge.*

Les trois séances administratives furent consacrées à l'audition d'un rapport sur les activités de l'Institut pendant les deux années écoulées, au renouvellement du bureau et à des discussions relatives aux sujets étudiés en séances de travail.

Le bureau de l'Institut est ainsi composé pour la période 1957-1959 :

*Président :*

M. G. DARMOIS (France).

*Vice-Présidents :*

M. BOLDRINI (Italie), M. H. MARSHALL (Canada), M. Y. MORITA (Japon), M. H. WOLD (Suède).

*Secrétaire général :*

M. GOUDSWAARD (Pays-Bas).

*Trésorier :*

Miss COX (U. S. A.).

A la demande du Gouvernement belge, une réunion spéciale de l'Institut aura lieu en septembre 1958 à Bruxelles, à l'occasion de l'Exposition Internationale.

La prochaine session normale de l'Institut aura lieu, en principe, en 1959, à Toronto.

Profitant de la réunion à Stockholm de nombreux démographes de tous pays, l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population s'est réunie en Assemblée générale. Celle-ci élit pour Président M. Frank Lorimer (U. S. A.), en remplacement du Professeur Mortara, et pour Secrétaire général M. Louis Henry (France), en remplacement de M. Depoid. Désormais, la Direction Administrative de l'Union a son siège à Paris et est confiée à M. Croze.

Outre les quatre réunions de l'Institut consacrées aux questions démographiques qui avaient été organisées conjointement avec l'Union, celle-ci organisa deux séances spéciales consacrées à l'enseignement de la démographie. Un rapport sur l'enseignement de la démographie rédigé par plusieurs membres de l'Union et prochainement publié par l'UNESCO servit de base à la discussion.

L'organisation de ce Congrès confiée à un Comité présidé par M<sup>lle</sup> Kock, Directrice du Bureau de Statistique de la Suède, fut excellente. Qu'il me soit permis d'exprimer ici, au nom de tous les participants français, nos vives félicitations et nos remerciements aux membres de ce Comité pour la tâche qu'ils ont accomplie et pour le succès qui a récompensé leurs efforts.

---